

Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel

Province de Québec

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL

AVIS PUBLIC PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée que :

Lors d'une séance extraordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2022, le conseil municipal de Sainte-Victoire-de-Sorel a adopté le plan triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025.

Le plan triennal d'immobilisations est déposé au bureau municipal, au 517, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, ainsi que sur le site web de la Municipalité, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières du bureau.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 8 décembre 2022.

STÉPHANIE DUMONT

Directrice générale et greffière-trésorière

Téléphone: 450 782-3111/Télécopieur: 450 782-2687/www.saintevictoiredesorel.qc.ca